

SFPC – Mise au point sur les pratiques de pharmacie clinique ambulatoire issues du contexte Covid-19
pour contribuer à la continuité des soins des patients



Mise au point sur les pratiques de pharmacie clinique ambulatoire issues du contexte Covid-19
pour contribuer à la continuité des soins des patients

Mai 2020

Définitions

Pharmacie clinique

La Société Française de Pharmacie Clinique définit la pharmacie clinique comme étant « une discipline de santé centrée sur le patient dont l'exercice a pour objectif d'optimiser la prise en charge thérapeutique, à chaque étape du parcours de soins. Pour cela, les actes de pharmacie clinique contribuent à la sécurisation, la pertinence et à l'efficacité du recours aux produits de santé. Le pharmacien exerce en collaboration avec les autres professionnels impliqués, le patient et ses aidants»

Contexte

La pandémie liée au Covid-19 confronte notre système de soins à une situation exceptionnelle. Les enjeux sont à la fois de lutter contre la propagation du virus et d'assurer la continuité des soins des patients. Les mesures de confinement ont contraint les personnes à limiter leurs déplacements et ont exposé les patients, notamment ceux atteints de maladies chroniques, à des ruptures dans leurs parcours de soins. Par leur accessibilité, leur proximité et leur disponibilité, les pharmaciens d'officines et leurs équipes ont été une des ressources de santé de première ligne pour face à la pandémie liée au Covid-19. Actuellement, la question de l'accompagnement des patients ayant une maladie chronique dans la levée du confinement est au cœur des préoccupations sanitaires. Le présent document a pour but de préciser les missions du pharmacien d'officine pour assurer la continuité du suivi et le rattrapage progressif des soins. Les missions attribuées au « pharmacien correspondant » ont été étendues à l'ensemble des patients chroniques par le législateur¹.

Objectifs

La pandémie Covid-19 et le confinement associé a donné lieu à publication d'un ensemble de préconisations pour assurer la continuité et le rattrapage des soins [1-16]. La majorité de ces préconisations a trait au parcours patient par pathologies. Par son rôle pivot lié tant à la dispensation qu'à sa mission d'orientation dans le système de soins, les actes pharmaceutiques officinaux s'intègrent dans l'ensemble de ces plans d'adaptation et de continuité des soins.

Le document que nous proposons a pour objectif de décrire les actions du pharmacien d'officine dans le suivi pharmaceutique des patients en ville. Il identifie sous forme de synthèse les services pharmaceutiques et les actions de pharmacie clinique ambulatoire qui contribuent à la continuité des soins des patients.

¹ Les modalités ont été précisées par l'arrêté du 14 mars 2020 modifié le 17 mars, et les extensions à certaines catégories de médicaments, de produits ou de prestations par les arrêtés du 19 mars 2020 (cf. article 6), du 23 mars 2020 (cf. article 4) et du 1er avril 2020.

Chacun de ces actes correspond à un objectif de prise en charge pour le pharmacien :

- Assurer la continuité des traitements ;
- Accompagner et sécuriser la prise en charge thérapeutique ;
- Coopérer avec les autres professionnels de santé.

Ces actions ne sont pas spécifiques d'une situation de crise sanitaire. La pandémie Covid-19 et le confinement ont rendu également plus prégnantes des questions relatives à l'organisation des soins intégrant le pharmacien d'officine et les services pharmaceutiques. Des pratiques pharmaceutiques en cours de développement avant la pandémie seront durablement implantées. Nous citons pour exemple la dispensation à domicile ou le télésoin en pharmacie.

Les documents à paraître ultérieurement déclineront les objectifs au sein de la démarche générale de pharmacie clinique, dont le modèle a été présenté par Allenet et *al.* [17].

D'ores et déjà, la Société Française de Pharmacie Clinique propose une enquête à destination des pharmaciens d'officine – titulaires et adjoints – afin d'évaluer l'évolution des pratiques pharmaceutiques officinales suite à la pandémie Covid-19. Elle permettra également d'identifier les activités pouvant se pérenniser et de déterminer leurs modalités d'organisation. L'enquête s'intéresse plus particulièrement aux trois domaines suivants:

- la dispensation à domicile ;
- le télésoin et la télépharmacie ;
- l'évolution de l'interprofessionnalité.

Les résultats de cette enquête seront disponibles sur le site de la Société Française de Pharmacie Clinique.

Assurer la continuité des traitements

Repérer les patients

- Par la connaissance qu'a l'équipe officinale des patients et de leur contexte de vie
- Par des requêtes spécifiques formulées dans les logiciels métiers par médicament à risques iatrogènes (ex : MTE...)
- Par l'identification de situations à risques liées :
 - aux traitements (ex : complexité des traitements, représentations et croyances liées aux traitements, ...)
 - aux déterminants associés aux patients (ex : difficultés de gestion du traitement, non renouvellement ; de mise à disposition des traitements; de relations au système de soins; critères de fragilité et vulnérabilité...)
 - au contexte social et familial (ex : patient confiné seul, absence momentanée ou continue d'aident...)

Intervenir

- Mettre à disposition les produits de santé
- Gérer les ruptures de traitements
- Planifier les renouvellements des prescriptions (appel des patients repérés)
- Informer sur le bon usage des médicaments et des DM
- Adapter le plan de prise avec le patient
- Préparer les doses à administrer
- Participer à l'éducation du patient
- Mettre en place des actions éducatives ciblées sur les traitements
- Déployer la dispensation et le portage à domicile (adaptation au contexte sanitaire)
- Participer au circuit de dispensation des produits de rétrocession hospitalière
- Structurer le télésoin pharmaceutique

Prendre soin et accompagner

- Soutenir l'adhésion thérapeutique (adhésion médicamenteuse, règles hygiéno-diététiques)
- Renforcer la motivation
- Accompagner l'automédication
- Informer sur le contexte sanitaire et répondre aux questions
- Évaluer l'adhésion aux mesures de protection et de prévention collectives et individuelles liées au contexte (mesures barrières; port du masque adapté)
- Maintenir le lien social (accessibilité, disponibilité, écoute de l'équipe officinale)
- Faciliter l'accès aux ressources de santé du territoire susceptibles de répondre à une situation repérée (ex: précarité, violences intrafamiliales)

Coopérer avec les autres professionnels de santé pour optimiser la prise en charge des patients

Identifier et orienter les patients selon des critères définis avec les professionnels de santé du territoire :

- Par pathologie
- Par patient
- Par demandé(s) ou plainte(s) du patient
- En fonction des risques sanitaires liés au contexte

Communiquer avec les professionnels de santé

- Transmettre et suivre les Interventions Pharmaceutiques (IP) réalisées
- Partager des informations pertinentes avec les médecins pour faire gagner du temps médical (SAED : Situation-Antécédent Évaluation-Demande)
- Renforcer le lien ville-hôpital-ville (organisation et planification de soins pour adapter la prise en charge des patients à l'hôpital, à l'officine et au domicile)

Références

- [1] Haute Autorité de Santé. Assurer la continuité de la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques somatiques pendant la période de confinement en ville. Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3168634/fr/assurer-la-continuite-de-la-prise-en-charge-des-personnes-atteintes-de-maladies-chroniques-somatiques-pendant-la-periodede-confinement-en-ville . Mis en ligne le 02 avril 2020
- [2] Haute Autorité de Santé. Pathologies chroniques et risques nutritionnels en ambulatoire. Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3179822/fr/pathologies-chroniques-et-risques-nutritionnels-en-ambulatoire . Mis en ligne le 17 avr. 2020
- [3] Haute Autorité de Santé. Prise en charge ambulatoire des patients atteints de diabète de type 1 et 2 Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3179836/fr/prise-en-charge-ambulatoire-des-patients-atteints-de-diabete-de-type-1-et-2 . Mis en ligne le 17 avr. 2020
- [4] Haute Autorité de Santé. Prise en charge ambulatoire des patients ayant une épilepsie. Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178539/fr/prise-en-charge-ambulatoire-des-patients-ayant-une-epilepsie . Mis en ligne le 17 avr. 2020
- [5] Haute Autorité de Santé. Prise en charge ambulatoire des patients atteints de maladies respiratoires chroniques sévères. Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178775/fr/prise-en-charge-ambulatoire-des-patients-atteints-de-maladies-respiratoires-chroniques-severes . Mis en ligne le 10 avr. 2020
- [6] Haute Autorité de Santé. Prise en charge des patients souffrant de pathologies psychiatriques en situation de confinement à leur domicile. Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3168631/fr/prise-en-charge-des-patients-souffrant-de-pathologies-psychiatriques-en-situation-de-confinement-a-leur-domicile . Mis en ligne le 02 avril 2020
- [7] Haute Autorité de Santé. Assurer la continuité de la prise en charge du patient ayant une maladie rénale chronique. Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178296/fr/assurer-la-continuite-de-la-prise-en-charge-du-patient-ayant-une-maladie-renale-chronique . Mis en ligne le 10 avril 2020
- [8] Haute Autorité de Santé. Suivi des personnes atteintes de maladie de Parkinson. Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178290/fr/suivi-des-personnes-atteintes-de-maladie-de-parkinson . Mis en ligne le 10 avril 2020.
- [9] Haute Autorité de Santé. Prise en charge des patients COVID-19, sans indication d'hospitalisation, isolés et surveillés à domicile . Réponses rapides dans le cadre du COVID 19. https://www.has-sante.fr/jcms/p_3182290/fr/prise-en-charge-des-patients-covid-19-sans-indication-d-hospitalisation-isoles-et-surveilles-a-domicile . Mis en ligne le 07 mai 2020
- [10] Société Française de Cardiologie. Préconisations cardiologiques lors de l'utilisation d'un traitement pouvant entraîner des troubles conductifs ou un allongement de l'intervalle QT dans le COVID-19. Avis émis le 13 avril 2020

[11] Société Francophone de Néphrologie Dialyse et Transplantation : Recommandations destinées aux patients atteints de maladies auto-immunes ou auto-inflammatoires suivis en Néphrologie. Emis le 16 mars 2020

[12] Société de Pneumologie de Langue Française. Position du groupe de travail Asthme et Allergies de la SPLF sur la prise en charge des asthmatiques pendant l'épidémie de COVID-19. Emis le 21 mars 2020

[13] Société Française de Rhumatologie. Information sur l'épidémie de coronavirus (COVID-19) destinée aux patients recevant un traitement immunosuppresseur pour une maladie rhumatologique inflammatoire ou auto-immune. Emis le 05 mars 2020

[14] Société Française d'Anesthésie et Réanimation. Traitement anticoagulant pour la prévention du risque thrombotique chez un patient hospitalisé avec Covid-19 et surveillance de l'hémostase. Emis 03 avril 2020

[15] Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à l'évaluation des risques liés à la consommation de compléments alimentaires contenant des plantes pouvant interférer avec la réponse immunitaire et inflammatoire associée à l'infection par le SARS-Cov-2. Saisine n° 2020-SA-0045. <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2020SA0045.pdf> . Publiée le 10 avril 2020.

[16] Hanif S, Ali SN, Hassanein M, Khunti K, Hanif W. Managing People with Diabetes Fasting for Ramadan During the COVID-19 Pandemic: A South Asian Health Foundation Update. Diabet Med. 2020 Apr 25. doi: 10.1111/dme.14312.

[17] Allenet B, Juste M, Mouchoux C, Collomp R, Pourrat X, Varin R, et al. De la dispensation au plan pharmaceutique personnalisé : vers un modèle intégratif de pharmacie clinique. Le Pharmacien Hospitalier et Clinicien 2019. <https://doi.org/10.1016/j.phclin.2018.12.003>.

Rédacteurs :

- Jean-Didier BARDET
- Félicia FERRERA
- Julien GRAVOULET
- Sandrine MASSERON
- Éric RUSPINI

Relecteurs :

- Benoît ALLENET
- Florian CORREARD
- Stéphane HONORE
- Pierre RENAUDIN
- Clarisse ROUX